

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 20 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 du mois de juin à 18 heures et 30 minutes, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 14 juin 2024.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, adjoints,
Jean Pierre BUERBA, Sylvie BIRABEN, Anne-Laure JEAN-BAPTISTE, Raphael BENOIT, Jean-Laurent PEREZ.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Philippe DELARUE procuration à Nadine DESMARAIS
Marc CAUMONT procuration à Anne DUNAN
Stéphane AUZERAL procuration à Jean-Pierre BUERBA
Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN
Jean-Baptiste GRANGE procuration à Philippe CARRERE
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Sylvie BIRABEN est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **16 mai 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **16 mai 2024** est approuvé à l'unanimité.

LANCEMENT CONSULTATION POUR L'AMENAGEMENT DU TRESOR ST EXUPERE (51-2024)

Monsieur le Maire rappelle que le cabinet d'architecte Thouin a été missionné pour l'aménagement de la chapelle Nord, création d'une grille, protection par alarme et desserte électrique en vue de la présentation du Trésor dans la chapelle. Une subvention de 18 420€ a été octroyée par la DRAC par arrêté le 10 novembre 2023.

Parallèlement, le projet de mise en tourisme de Saint Exupère a été lancé avec la nécessité d'intégrer dans la desserte électrique l'alimentation d'une borne son dans le Narthex.

Monsieur le Maire propose de lancer la consultation du dossier correspondant, en procédure adaptée. Le dossier se décompose en deux lots :

- Lot n°1, Serrurerie Ferronnerie estimé à 32 000 € HT,
- Lot n°2, Electricité, estimé à 12 000 € HT.

L'annonce sera mise sur le profil acheteur.

Par ailleurs, des restaurateurs ont été sollicités afin d'établir les devis de restauration des objets en bois d'une part et de l'orfèvrerie d'autre part, les autorisations de travaux sur ces objets ont été obtenues, en date du 18 mars 2024 et du 14 mai 2024. Il convient de passer commande afin d'intégrer leur prestation dans le projet.

- Devis de Mme Catalo, objet mobilier bois et étude climatique : 3 565€ HT
- Devis de Mme Dallancourt, orfèvrerie : 2 400 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'autoriser Mr le Maire à lancer la consultation pour l'aménagement de la chapelle Nord, lot 1 et lot 2 en procédure adaptée,
- D'autoriser Mr le Maire à signer les devis concernant la restauration des objets d'un montant de 3 565€ HT, devis de Mme Catalo, et de 2 400€ HT, devis de Mme Dallancourt,
- D'autoriser Mr Le Maire à signer toutes pièces afférentes

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau